

**CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE**Epreuve pour **HANDICAPES** : toutes

classifications / BO N° 15 du 14 avril 1994

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p><b>NIVEAU 1 : créer et présenter une chorégraphie personnelle et adaptée au handicap, avec une démarche de composition identifiée à une œuvre. Alternier les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).</b></p> <p><b>NIVEAU 2 : créer, présenter et interpréter une chorégraphie originale en assumant une prise de risque dans les choix opérés, tout en respectant ses possibilités motrices.</b></p>		<p>La chorégraphie présentée d'une <b>durée de 1'30 à 3'</b> se fera dans un espace scénique défini et orienté. <b>Un argument</b> (thème du projet, phrase(s), idée force, images...) sera <b>fourni au jury et aux spectateurs</b>. Le jury (et, s'il y en a, les candidats spectateurs) apprécie(nt) les chorégraphies à l'aide d'une fiche remplie par le danseur, sur laquelle figurent les indicateurs suivants : le titre, un commentaire succinct sur la chorégraphie (5 lignes), la relation au monde sonore (choix de musique libre) et à l'espace.</p>				
Points	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
07/20	<p><b>Interprétation (évaluation du danseur)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Engagement moteur adapté aux recommandations médicales</b>      <b>04/20</b></li> </ul> <p>* distanciation/réel * utilisation d'éléments techniques en fonction du handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Engagement émotionnel</b>      <b>05/20</b></li> </ul> <p>* Etre « en présence »</p>	<p><b>De 0,5 à 1 pt</b></p> <p>Formes corporelles faiblement distancées du quotidien</p>	<p><b>De 1 à 2 pts</b></p> <p>Formes corporelles mettant l'accent sur le temps, l'espace ou l'énergie</p>	<p><b>De 2 à 3 pts</b></p> <p>Formes corporelles stylisées intégrant au moins 2 des 3 composantes (T / E / EN)</p>		
		<p><b>De 0,5 à 1 pt</b></p> <p>Candidat peu assuré. Récite sa danse.</p>	<p><b>De 1,5 à 2,5 pts</b></p> <p>Candidat concentré qui arrive par sa réalisation à produire (parfois) une émotion</p>	<p><b>De 3 à 4 pts</b></p> <p>Candidat convaincant et engagé en permanence. Il vit sa danse</p>		
		<p><b>De 1 à 3,5 pts</b></p> <p>Projet esquissé et propos peu structuré avec traitement partiel ou banal de l'intention ou du thème choisi.</p> <p>Eléments scénographiques utilisés de façon « naïve » ou redondante par rapport au thème</p> <p>Espace scénique inadéquat.</p>			<p><b>De 4 à 7 pts</b></p> <p>Projet défini et propos structuré autour d'un ou 2 principes de composition chorégraphique.</p> <p>Eléments scénographiques utilisés de façon pertinente au service de l'intention, du thème, du propos.</p> <p>Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente.</p>	
		<p><b>De 7,5 à 10pts</b></p> <p>Projet très précis et propos structuré autour de nombreux principes de composition chorégraphique.</p> <p>Eléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative, originale.</p> <p>Espace scénique traité en relation très étroite avec le propos et construit en utilisant les fonctions symboliques.</p>				
03/20	<p><b>Appréciation (évaluation du spectateur si possible) ou entretien</b></p> <p>Reconnaître les éléments de composition et d'interprétation et/ou apprécier ces éléments au regard du projet artistique. Pouvoir dire, exprimer, l'émotion ressentie.</p>	<p><b>1 pt</b></p> <p>Ne reconnaît pas les éléments de composition et d'interprétation. Raconte la prestation. Fait état de ses émotions ressenties sans pouvoir en analyser les éléments déclencheurs</p>	<p><b>2 pts</b></p> <p>Reconnaît quelques éléments de composition et d'interprétation. Appréciation explicite. Qualifie les émotions ressenties.</p>	<p><b>3 pts</b></p> <p>Reconnaît tous les éléments de composition et d'interprétation. Appréciation argumentée, accompagnée de propositions d'amélioration. Qualifie les émotions ressenties en reconnaissant avec précision les qualités techniques et artistiques du projet</p>		

**NB** : pour les candidats non voyants (DV1) les 3 points d'appréciation sont rapportés à un entretien concernant la démarche créative de construction utilisée à partir de la fiche